

Construction d'un écoquartier et mesures compensatoires

DESCRIPTION DE L'INITIATIVE

DATE

2012-2019

BUDGET

50 000 € par an (32 000 € pour les travaux d'entretien, 17 000 € pour la maîtrise d'œuvre et suivis scientifiques)

PARTENAIRES

Rivière Environnement (maîtrise d'œuvre), ville de Bègles

DOMAINE D'ACTION

Génie écologique

SECTEUR D'ACTIVITÉ

Urbanisme, aménagement du territoire

LOCALISATION DE L'INITIATIVE

Bègles, secteur Terre Sud (33)

Après la mise en œuvre de mesures d'évitement et de réduction des impacts environnementaux, Domofrance a dû compenser une destruction inévitable d'habitats de zone humide, dans le cadre de la réalisation d'un programme de logements sur le site de Terre Sud, qui s'inscrit dans le secteur du Delta Vert de la commune de Bègles.

L'étude du secteur non bâti attenant (anciennes prairies bocagères en friche et utilisées comme décharge, boisements hygrophiles) avait révélé de forts enjeux de restauration de milieux humides. Un plan de gestion évolutif associant mesures de restauration, d'amélioration de milieux dégradés, d'entretien et de communication (élus, grand public et acteurs de l'aménagement) a alors été défini pour pérenniser la compensation, tout en valorisant la biodiversité et la nature en ville.

En 2013, les actions de restauration ont été mises en œuvre sur un secteur de 5 hectares : enlèvement de déchets, destruction d'une dalle de béton, réouverture de prairies, création d'une mare. La restauration du réseau de fossés et sa gestion différenciée a servi au maintien des niveaux d'eau à l'optimal pour les boisements humides et au sein des îlots bâtis. Depuis 2014, le suivi écologique permet de suivre la recolonisation par la flore et la faune et de déterminer les travaux d'entretien à effectuer annuellement, donc de faire évoluer le plan de gestion en fonction de l'évolution des milieux.

Un bilan de l'action a été dressé en 2016 puis en 2018 donnant lieu à une actualisation du plan de gestion, se traduisant par exemple par la mise en œuvre d'interventions d'urgence concernant des espèces exotiques végétales envahissantes (arrachage manuel et fauche précoce pour éviter la fructification de la Vergerette du Canada et de la Balsamine de l'Himalaya). Ces actions viennent compléter les étapes établies de la mise en place du plan de gestion : fauche tardive et différenciée des prairies, entretien de la mare (fauche des héliophytes et transplantation des jeunes ligneux vers les ripisylves des esteyes), etc.

Cette réhabilitation de milieu a permis à la ville de Bègles d'ouvrir ce secteur du Delta Vert au public en créant des cheminements doux non impactant pour les milieux préservés.



PILOTES

Domofrance
110, avenue de la Jallère
33042 BORDEAUX Cedex
05 56 43 75 75
www.domofrance.fr

Frantz CHARBONNIER
Directeur Promotion Accession
05 56 43 75 83
frantz.charbonnier@domofrance.fr

SCOP ARL Rivière Environnement
Le Space Bâtiment 3
9, allée James Watt
33700 MERIGNAC
05 56 49 59 78
re.comas@orange
www.riviere-environnement.fr

Ludwick SIMON
Chef de projet biodiversité
05 56 49 59 78
ludwick.simon@riviere-
environnement.fr



RÉSULTATS OBTENUS

■ Les éléments de suivi observés de 2014 à 2017 ont mis en évidence des résultats de restauration d'habitats naturels positifs et satisfaisants, aussi bien d'un point de vue paysager (gain d'une aménité environnementale) par le retrait des déchets et la mise en place d'une gestion raisonnée des milieux ouverts favorables à l'accueil du public, mais aussi d'un point de vue fonctionnel écologiquement.

En effet, les suivis de la flore et de la faune ont montré une diversification des écosystèmes depuis les actions de restauration (lutte des espèces végétales envahissantes, création d'une mare, restauration de ripisylves, réouverture des prairies, retrait des ronciers par gyrobroyages et fauches exportatrices biannuelles). Ces actions se sont alors traduites par un retour du cortège d'espèces floristiques typiques des prairies hygrophiles, ainsi que par une augmentation des espèces animales inféodées aux zones humides (Gobemouche gris, Grenouille agile, Salamandre tachetée, Triton palmé). Les actions ont également permis de maintenir la station de plante protégée *Hottonia palustris* au sein des fossés restaurés.

■ La restauration et l'entretien des fossés a permis d'augmenter les capacités d'engorgement, d'inondation et d'assec sur le site tout en gérant étroitement les impératifs liés à la sécurité humaine induits par la présence de l'écoquartier en amont (comme les écoulements des eaux pluviales collectées en amont sur l'écoquartier et le secteur du Lycée Vaclav Havel).



DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

Peu de difficultés ont été rencontrées, hormis certaines contraintes liées aux conditions météorologiques défavorables (fortes précipitations) qui peuvent freiner les actions d'entretien.

L'exportation des produits de fauche, liée à l'action de restauration et d'entretien biannuel, pose la question du devenir du foin. Aucune structure ne s'est manifestée pour récupérer le foin issu des fauches. Par conséquent, les produits de coupe sont envoyés en centre de tri.

L'un des objectifs du plan de gestion est de ne pas enrichir en nutriments les parcelles. Sur 30 années de gyrobroyage sans exportation, un résultat identique en termes de biodiversité floristique ne pourra être atteint. Un risque im-

portant du retour à une mégaphorbiaie à orties et ronciers et une perte en richesse floristique sont probables. Le sol du secteur étant déjà riche et fertile (contexte alluvial), il est recherché une limitation des intrants en exportant.

SOLUTIONS APPORTÉES

Des fermes avoisinantes ont été contactées pour récupérer des ballotins de foin ou pour faire pâturer leur bétail ponctuellement sur le site.

PERSPECTIVES ENVISAGÉES

Continuer à mettre en œuvre des actions du plan de gestion (fauches bisannuelles sélectives précoces pour les espèces invasives et tardives).

TÉMOIGNAGE

Il est préférable que le site de compensation se localise à proximité du site détruit par la construction.

L'état initial du plan de gestion compensatoire doit être complet, avec la réalisation d'un inventaire « quatre saisons » (faune, flore, habitats naturels et zone humide).

L'intervention d'un référent écologue (maître d'œuvre) est primordiale pour limiter de mauvaises interprétations du plan de gestion et ajuster au besoin l'action et cadrer l'équipe d'entretien.

La réalisation des suivis écologiques est essentielle pour appréhender la bonne réalisation des actions de restauration et suivre l'entretien.